THÈME, PROPOS ET PRONOMS ATONES EN ALBANAIS

SOMMAIRE. — *En albanais les pronoms personnels ont, au nominatif, au datif et à l'accusatif, deux formes: atone et tonique. On croit savoir que ces formes figurent dans la phrase toutes seules, ou reprises par un pronom tonique ou un substantif; mais leur comportement n'a pas encore été décrit de façon systématique. Une recherche sur un petit corpus révèle tout d'abord quelques emplois conditionnés (obligatoires): les formes toniques à tous les cas, ainsi que tout substantif au datif, ne se trouvent tels quels qu'après préposition. Autrement ils sont accompagnés de la forme atone du pronom. Une telle extraposition conditionnée se constate également pour d'autres constructions, moins fréquentes.*

On ne trouve que quelques cas de choix libre, dont les plus importants sont:

(a) *A l'objet direct, opposition entre substantif seul et extraposition pronom atone-substantif; le premier est le* propos *de sa phrase ou une partie du propos. La seconde est marquée comme* thème *ou partie d'un tel.*

(b) *Aux trois cas nominaux, opposition entre pronom atone seul et une extraposition atone-tonique; le premier n'est pas marqué, tandis que la seconde neutralise, en langue écrite, l'expression marquée des deux termes:* thème *et* propos.

0. En albanais il existe pour l'accusatif et le datif du pronom personnel une double série : pronoms toniques et pronoms atones. Il est difficile de se faire une idée exacte des emplois des deux séries. On sait p. ex. que les pronoms atones se trouvent parfois répétés par un pronom tonique ou par un substantif (« redoublement » qu'on appellera *extraposition*[1]) comme p. ex. *Mbreti* E *formon* KABINETIN « Le roi forme le

1. Pour le terme *extraposition* voir O. Jespersen, 1909-1949 : t. III § 17.1, t. VII § 6.2.

cabinet » ; mais chacune des grammaires existantes n'apporte que des renseignements partiels qui ne présentent pas de description systématique, ni même suffisante[1bis].

En examinant le peu de descriptions disponibles, on peut y distinguer trois conceptions.

0.1. Le choix entre les deux séries ou leur concomitance est obligatoire. A peu près, la seule contribution exacte dans cette direction est celle de Haebler (1965 : § 154) qui montre qu'après préposition, le choix des formes toniques est obligatoire. Camaj (1970 : § 100) a plusieurs exemples où « die Wiederholung des Objekts durch zwei grammatische Elemente (Pronomen und Substantiv) obligatorisch ist ». Mais l'auteur n'y ajoute aucune explication[2].

0.2. L'autre conception, qui complète la première, essaie de trouver les différences des sens que porte le choix de pronom. Nous en verrons les détails plus bas, aux §§ 3ff.

Du point de vue structural, ces conceptions sont toutes deux nécessaires : là où il y a c o n d i t i o n n e m e n t (obligation), le choix de forme n'est pas pertinent, c'est-à-dire ne porte aucun choix de signification. Par contre, là où on constate choix libre, c'est-à-dire o p p o s i t i o n, on s'efforcera de formuler exactement les significations appartenant aux deux termes (ou plus) de l'opposition. C'est sur ces deux voies que nous procéderons dans ce qui suit.

0.3. Une troisième approche, non-structurale, a été celle d'Oda Buchholz (1968), qui n'a pas étudié les emplois (ou significations) des structures attestées, mais seulement l'inventaire de ces structures (une tâche qu'elle a admirablement accomplie). Générativiste, elle veut en plus arriver à une description qui les dérive les unes des autres : des

1bis. Par contre, les grammaires connaissent bien les règles d'ordre de mots qui s'appliquent à ces pronoms. Voir p. ex. Mann, 1932 : 63-64 ; Haebler, 1965 : § 152 ; Camaj, 1969 : §§ 94, 98 ; Demiraj, 1970 : § 87 ; Drizari, 1947 : 63 f.

2. Que l'extraposition soit obligatoire pour les formes toniques ressort également des exemples qu'apportent toutes les grammaires que nous connaissons ; mais leurs formulations ne sont nullement catégoriques. Cf. p. ex. Haebler, 1965 : § 155 : « Die starken Formen werden kombiniert mit den schwachen gebraucht, wenn besonderer Nachdruck auf ihnen ruht. » On peut comprendre que là où il n'y a pas de relief spécial, les formes toniques sont employées toutes seules. De même : Camaj, 1969 : § 99. Pour deux exemples qui ne suivent pas notre règle, cf. note 4.

structures de phrase à extraposition elle dérive par « réduction » ou « élimination » (1968 : 712) les structures sans ce phénomène. Seulement, la méthode de dérivation semble présupposer que l'extraposition n'a pas de fonction spécifique, puisqu'elle serait traduisible, sous certaines « conditions » *(Bedingungen)* à des structures simples, apparemment sans rien changer à la phrase.

La recherche des fonctions (emplois, significations) est alors exclue par définition. Il s'ensuit également que la bonne distinction qu'O. Buchholz pose entre les éliminations obligatoires (conditionnements) et celles facultatives (choix libres) n'est pas utilisée pour distinguer entre une opposition de significations et le manque d'une telle opposition. Enfin les *Bedingungen* de l'auteur sont à interpréter comme « conditionnements génératifs », c'est-à-dire les différents sens que le locuteur veut exprimer, et qui « conditionnent » son choix des structures. A notre sens, cette terminologie générativiste est absurde, car la signification transmise par un élément linguistique y devient son conditionnement, ce qui voudrait dire que tout élément est conditionné. Le terme *conditionnement* n'a donc plus de sens. Par exemple, le contraste senti entre deux pronoms personnels, qui est transmis, exprimé, par la figuration des pronoms toniques, est présenté par Buchholz (1968 : § 6.1.3, etc.) comme la condition de l'apparence de ces pronoms.

0.4. Notre enquête a révélé l'existence, à peu de choses près, des mêmes constructions qu'a trouvées O. Buchholz ; mais il nous faudra répéter cet inventaire (un peu corrigé) aux §§ 1-2, pour montrer surtout les rapports qui s'y tiennent. Le reste de notre contribution sera consacré à l'étude des emplois de ces mêmes constructions.

Nous avons mené notre investigation sur trois textes de caractère expressément différent : 17 pages d'un roman de F. Gjata (1959), 17 pages d'une pièce de I. Uruçi (sans date), et 23 pages d'un article de B. Beci (1970). Chaque exemple sera précédé du nom de l'auteur ainsi que du numéro de page et de ligne. Nos conclusions se basent toujours sur tous les exemples pertinents compris dans le corpus. A notre avis, dans une étude qui veut montrer non la simple existence de telle ou telle forme, mais le total des éventualités, c'est-à-dire le système, un traitement exhaustif est impératif. La description du système demande également qu'une partie

du présent article soit consacré aux relations du substantif avec le pronom. Chaque groupe d'exemples, s'il n'est pas exhaustif, sera accompagné d'une liste, ou, s'il y en a un grand nombre, de *etc.*

1. *Construction prépositionnelle.*

Après préposition on ne trouve que le pronom tonique ou un substantif. Il n'y figure jamais ni le pronom atone, ni l'extraposition de ce pronom avec la forme tonique ou le nom.

Datif : Beci 12.17 *midis zonave* « entre les zones ». Beci 10.28 *përpara saj* « devant elle ». Etc.

Accusatif : Gjata 408.13 *me padurim* « avec impatience ». Gjata 416.1 *për ty e për mua* « pour toi et pour moi ». Etc. (Voir aussi les exemples de Haebler, 1965 : §§ 154, 175.)

Nominatif : Uruçi 540.26 *nga kolltuqet* « aux fauteuils ». Uruçi 547.13 *si mik* « comme un ami ». Uruçi 545.3 *tek unë* « chez moi, avec moi ». Etc.

Une fois établi ce conditionnement, on pourra procéder à l'analyse de l'autre éventualité : les constructions adverbales.

2. *Formes des constructions adverbales*[3].

TABLEAU 1. — Constructions adverbales des pronoms et substantifs.

<table>
<tr><th colspan="2"></th><th>acc.</th><th>dat.</th><th>nom.</th></tr>
<tr><td rowspan="2">pronom.....</td><td>tonique</td><td>toujours en extraposition</td><td>toujours en extraposition</td><td>toujours en extraposition</td></tr>
<tr><td>atone</td><td>seul ou en extraposition</td><td>seul ou en extraposition</td><td>seul ou en extraposition</td></tr>
<tr><td rowspan="2">substantif...</td><td>défini</td><td>seul ou en extraposition</td><td rowspan="2">toujours en extraposition</td><td rowspan="2">toujours en extraposition</td></tr>
<tr><td>indéfini</td><td>toujours seul</td></tr>
</table>

Les constructions condensées dans le tableau sont à interpréter comme suit :

3. Nous appelons *adverbal* tout élément qui appartient au syntagme verbal, sauf le verbe. Dans le présent article il ne s'agit que des pronoms et substantifs objets et sujets.

2.1. Sauf après préposition, les pronoms toniques, accusatif et datif, ne se trouvent jamais seuls ; ils sont accompagnés des formes atones correspondantes : extraposition[4]. Il est intéressant de noter que ce conditionnement des pronoms toniques des cas obliques les rapproche au pronom au nominatif, qui, lui, ne peut non plus représenter tout seul le sujet du verbe : il le fait toujours en extraposition avec la désinence personnelle contenue dans le verbe. Cette désinence peut bien être considérée, pour nos besoins, comme une sorte de pronom atone. Une telle façon de voir présente l'avantage de créer un système symétrique tonique/ atone aux trois cas adverbaux du pronom personnel. Soit pour le verbe *kam* « j'ai » :

TABLEAU 2. — Formes toniques et atones du pronom personnel adverbal au singulier.

	1re personne		2e personne		3e personne			
					m.		f.	
	tonique	atone	tonique	atone	tonique	atone	tonique	atone
nom.......	*unë*	*-am*	*ti*	*-e*	*ai*	*-a*	*ajo*	*-a*
dat........	*mua*	*më*	*ty*	*të*	*atij*	*i*	*asaj*	*i*
acc........	*mua*	*më*	*ty*	*të*	*atë*	*e*	*atë*	*e*

Les formes du pluriel suivront le même système symétrique. Le pronom démonstratif *ky* « celui-ci » demande lui aussi l'extraposition, ainsi que le relatif *i cili* « qui » (mais assez peu d'exemples en ont été relevés). Par contre, le reflexif *vete* « -même » se comporte comme les substantifs (ci-dessous §§ 2.31, 2.33.1).

4. Nous considérons, d'après notre expérience des textes albanais, les exemples suivants comme des fautes d'impression, où les formes atones manquent : Uruçi 548.14 ATË *po i* <A> *them edhe unë...* « Ça, je le dis moi aussi... » 549.27 <E ? I ?> *Shpëtojmë* ATË *dhe* NDERIN *tonë...* « Nous allons la sauver elle, et notre honneur aussi... ». Cf. note 7. Selon Buchholz (1968 : § 6.1.4) une forme tonique peut figurer seule si elle est mise en relief en contraste avec d'autres formes, et si elle se trouve directement après le verbe. C'est peut-être le cas pour notre deuxième exemple, mais le premier ne remplit point ces conditions. Ajoutons que le seul exemple de Buchholz n'est pas authentique.

Du point de vue syntaxique on peut donc dire que les pronoms toniques n'ont pas le pouvoir de se construire directement avec le verbe. Ils demandent la médiation d'une forme atone.

Datif : Gjata 417.34 *S'*TË *bëhet vonë* TY « Il ne te devient pas tard à toi », cf. aussi 419.37. 417.37 NA ... NEVE « à nous ». 414.33 ATIJ I *dukej* « il lui semblait, à lui », cf. aussi 423.10.

418.26 *Stavri*, TË CILIT JU *ankuan punëtorët*, « Stavri, à qui les ouvriers se sont plaints, ». Voir aussi Uruçi 538.5, 36 ; 540.41 ; 541.1 ; 544.2 ; 545.18, 35 ; 547.16, 31 ; 549.16 ; 550.6, 9, 28.

Un seul exemple a été relevé pour *kush* « qui? » : Gjata 410.23 KUJT I *shërben?* « Qui sert-il? »

Accusatif : Beci 25.21 *duke* E *bërë* ATË « en le faisant, lui, ». Cf. aussi Gjata 410.22, 420.7.

Gjata 412.24 duhet ... *t'*I *shtyni* ATA. « Il faut ... que vous les poussiez, eux ».

420.22 *Po unë* TY *s'*TË *kuptoj !* « Mais moi je ne te comprends pas, toi ! ».

415.35 ... *atë fshatarin e ri*, TË CILIN E *njohu* ... « ... ce jeune villageois, qu'il a connu... ». Cf. aussi Beci 22.12 ; Gjata 422.28 ; Uruçi 538.1 ; 539.8 ; 543.40 ; 545.10, 18 ; 547.9, 10 ; 548.10 ; 550.6, 8, 11, 13 ; 552.39 ; 553.36.

Nominatif : Beci 23.5 *ashtu siç paraqit*ET AJO « comme elle est représentée, elle ». Etc.

Gjata 409.16 NE *je*MI *shumë të gëzuar* « Nous sommes très heureux, nous ». Etc.

Uruçi 538.40 JU *nuk do*NI *të më dëgjo*NI. « vous ne voulez pas, vous, m'écouter ». Etc.

2.2. Les pronoms atones, au contraire, figurent très souvent tous seuls en construction adverbale :

Datif : Uruçi 537.29 MË *duket* « il me semble ». Etc.

Accusatif : Uruçi 538.31 *do t*A *marrin* « ils la prendront ». Etc.

Nominatif : Uruçi 538.33 *më irito*N « tu m'énerves ». Etc.

2.3. Les relations du substantif adverbal avec le pronom sont plus compliquées :

2.31. Au datif, tout substantif, défini ou non[5], est obligatoirement en extraposition avec le pronom atone correspondant. Il ne s'ajoute jamais directement au verbe :

Indéfini : Beci 10.7 *depërtimi i tyre në gjuhën shqipe* I *përket* NJË PERIUDHE *më të vjetër* « leur pénétration dans la langue albanaise appartient à une période plus ancienne ».
Uruçi 551.15 ... *rrinim e qanim hallet, si* I *thonë* NJË FJALE, ... « ... nous nous sommes assis et nous avons plaint la situation, comme on dit ... »[6].

Défini : Beci 3.19 *vëmendjen që* U *kushtoi Pederseni* FAKTEVE « l'attention que Pedersen consacra aux faits ».
Uruçi 538.2 DAJËS *së vet* I *thotë* « *Zotëri* ». « A son propre oncle il dit ' Monsieur '. » Etc.[7].

Nous avons remarqué plus haut (§ 2.1) que le pronom réflexif *vete* « -même » se comporte comme un substantif. Au datif cela ne se voit guère, car le datif du substantif n'en est pas moins obligatoirement accompagné d'une forme atone (mais cf. l'accusatif § 2.33.1) : Beci 3.14 ... *albanistika* ... I *kishte vënë* VETES *si detyrë* « ... l'albanistique ... s'était donné comme devoir ... ». De même Beci 3.17.

Ce n'est que quand le datif est sorti du cadre adverbal normal, c'est-à-dire quand le verbe manque, qu'on a des datifs sans extraposition :

Uruçi 554.3-4 [— *Çfarë* I *ka ngjarë* LENËS, *baba?*] — LENËS? « [— Qu'est-ce qui lui est arrivé à Lena, papa?] — A Lena? »

Plusieurs exemples dans notre corpus viennent des indications scéniques de la pièce d'Uruçi : 540.22 *(Pandorës)* « (à Pandora) ». Cf. aussi 542.12 ; 546.1 ; 553.33.

2.32. Au nominatif, on le sait, la même situation se retrouve : le substantif, défini ou non, est toujours en extraposition avec une désinence personnelle[8].

5. En ce qui concerne le datif, Mann (1932 : 80) a tort quand il ne parle que de substantifs définis ; voir nos 2 premiers exemples. Il est vrai que le datif indéfini est rare. Par contre Buchholz (1968 : § 7) présente à ce sujet une formulation parfaite.

6. Nous traduirons en général l'aoriste albanais par le passé composé français, pour rester dans le style parlé normal.

7. Nous considérons Uruçi 542.33 *thuaj mamasë* « dis à maman » comme une manière d'écrire *thuaji mamasë*.

8. La construction extrapositive du substantif sujet-grammatical est normale dans plusieurs langues indo-européennes, mais n'est nullement universelle, comme montre la substitution *il mange : l'homme mange* en français

Uruçi 541.25 GAZETA *thosh*TE *se do të vi*NË *edhe* DOKTORË *nga jashtë*... « Le journal disait que des docteurs viendraient de l'étranger aussi... », etc.

2.33. A l'accusatif il faut séparer le substantif défini de l'indéfini : ce dernier ne figure jamais en extraposition aux pronoms atones : il remplit tout seul le rôle d'un objet direct, au moins dans notre corpus. (Pour trois exemples contraires, cf. Buchholz, 1968 : §§ 6.1.1, 6.3.2.)

2.33.1. Par contre le substantif défini connaît l'opposition entre l'état non-extraposé : Gjata 418.33 *Të lajmëroj* AMBULANCËN « Je t'appelle l'ambulance » etc., et l'extraposition : Gjata 417.43 *Abdi Sharra* E *humbi* DURIMIN. « A. Sh. la perdit, sa patience. »

La même opposition se retrouve pour *veten* « soi-même », qui de ce fait sera rangé, pour nos besoins, parmi les substantifs, non pas avec les pronoms toniques, obligatoirement extraposés.

Sans extraposition : Uruçi 541.8 ... *do të fillosh të kritikosh* VETEN. « ... tu vas commencer à te critiquer. » De même : Gjata 414.39.

Avec extraposition : Uruçi 546.2 ... *nuk* E *ndjeni* VETEN *mirë* ...? « ... vous ne vous sentez pas bien ...? » De même : 546.9 ; 551.23.

2.33.2. Dans la même catégorie que le substantif défini objet direct rentrent aussi les propositions substantives, objets des verbes de dire, demander, savoir, comprendre, éprouver, etc. Elles sont introduites par les conjonctions *se*, *që* (« que ») ; *si* (« comment ») ; *çë* (« ce que ») ou par *me cilin* (« avec qui »).

Sans extraposition : Gjata 412.40 *Nuk pyesin fare* SE KUSH JE. « Ils ne demandent pas du tout qui tu es. »
Uruçi 537.31 *Edhe unë ju kam thënë* QË S'KEMI ASGJË ME NJERI TJETRIN. « Moi aussi je vous ai dit que nous n'avons rien l'un avec l'autre. »

Avec extraposition : Gjata 409.14 ... E *kuptoi* SE MYSAFIRËT

où il n'y a pas d'extraposition ; dans d'autres personnes du verbe, par contre, il y en a : *nous mange-ons*. En anglais l'extraposition est limitée à la troisième personne au singulier : *he come-s*. C'est là le système indo-européen en voix de destruction. Par contre, en égyptien et en copte le suffixe personnel et le substantif sont en complète substitution.

KISHIN PIRË MË PARË. « Il a compris que les invités avaient bu avant. »
Uruçi 540.35 *Ku* E *kishte marrë vesh* QË KAM LËNË SHKOLLËN E NATËS? « Où avait-il entendu que j'ai quitté l'école de nuit? ». Pour d'autres exemples voir § 4.41ff.

2.33.3. Il existe un type de phrase où l'extraposition de l'objet direct (substantif ou proposition) semble, d'après notre corpus, être conditionnée par la structure même de l'objet. C'est le cas où l'objet est « double », c'est-à-dire consiste en un noyau de phrase : un substantif (en extraposition) avec son attribut. Nous en avons relevé en tout 22, dont 4 avec premier objet (sujet) ou deuxième objet (attribut) en forme de proposition.

Le deuxième objet est un adjectif, un substantif, ou un groupe prépositionnel :
Beci 10.12 [*Është konsideruar e pa drejtë edhe pikëpamja e Shtadmylerit,*] *i cili* E *vendos* DJEPIN E SHQIPTARËVE *në një trevë relativisht të vogël të Shqipërisë Veriore.* (Attribut : *në një trevë* etc.). « [Est également considéré faux le point de vue de Stadtmüller], qui pose le berceau des albanais dans une région relativement petite de l'Albanie du nord. »
Gjata 410.43 [*Me të vërtet ke plakur, Abdi,*] *po besoj* ZEMRËN E *ke të re.* « [Vraiment tu as vieilli, Abdi,] mais je crois que le cœur, tu l'as toujours jeune. »
Uruçi 542.17 *Unë* DJALIN TIM *do t*A *bëj inxhenjer!* « Moi, mon fils, j'en ferai ingénieur! »[9].

Deuxième objet proposition : Gjata 411.17 *Ne nuk do t*A *lëmë* SHQIPËRINË *të vuajë nën thundrën e komunistëve...* « Nous, nous ne laissons pas l'Albanie souffrir aux griffes des communistes... » De même : Uruçi 539.8 ; 549.35.

Premier objet proposition : Beci 7.16 E *quajmë me vend* TË SHËNOJMË KËTU SE ARKEOLOGJIA SHQIPTARE... « Nous le croyons convenable que de remarquer ici que l'archéologie albanaise... ».

3. *Emplois des constructions substantivales — nominatif et datif.*

Connaissant déjà les possibilités formelles des pronoms et leurs extrapositions, passons à présent à l'analyse de leurs

9. Les autres cas à « objet double » sont : Beci 10.15 ; Gjata 409.25, 35 ; 411.15 ; 422.9, 10, 27 ; Uruçi 538.23 ; 543.15 ; 546.2, 9, 19 ; 547.9 ; 549.35 ; 550.22 ; 552.1. Deux autres exemples éventuels seraient Beci 4.38 ; 13.6-8.

contenus. Comme le montre le tableau 1, les oppositions formelles sont les mêmes au datif et au nominatif. Dans le cadre de ces deux cas, on doit opposer trois éventualités :

(a) pronom atone seul (ci-dessus § 2.2) ;
(b) extraposition de pronom atone+substantif (§ 2.31, 2.32) ;
(c) extraposition de pronom atone+pronom tonique (§ 2.1).

3.1. Le contenu de (a) est facile à voir : c'est la simple référence pronominale, celle qui ignore l'identité ou le nom exacts de l'objet ou du sujet du verbe. Cf. des exemples ci-dessus § 2.2.

3.2. Le contenu de (b) est également facile à apercevoir : c'est l'appellation spécifique de l'objet ou sujet, par l'adjonction d'un substantif au pronom atone ou à la désinence personnelle du verbe. Le fait que le substantif est ici en extraposition n'est pas pertinent, puisque c'est la seule construction possible pour lui. Voir les exemples aux §§ 2.31-2.32.

3.3. Le contenu de (c) pose plus de problèmes, que nous ne serons en mesure de résoudre qu'au § 5. Pour le moment passons à l'analyse de l'accusatif, qui nous fournira quelques idées utiles.

4. *Emploi de la construction substantivale à l'accusatif.*

A l'accusatif, on a les oppositions entre :

(a) substantif indéfini seul (ci-dessus § 2.33) ;
(b) pronom atone seul (§ 2.2) ;
(c) extraposition de pronom atone+pronom tonique (§ 2.1) ;
(d) substantif défini seul (§ 2.33) ;
(e) extraposition de pronom atone+substantif défini (§ 2.33).

4.1. Le contenu de (a) c'est la spécification du nom ou de la qualité de l'objet direct, non-défini. Il se trouve donc en opposition avec (*c*+*d*) qui sont définis.

4.2. Le contenu de (b) est la référence pronominale non-marquée à un objet direct. (Cf. § 3(a).) Ce contenu est en opposition avec la référence pronominale marquée de (c). Puis (b+c) s'opposent à tous les autres. Pour des exemples de (b) voir § 2.2.

4.3. Le contenu de (c), c'est-à-dire son opposition à (b), pose les mêmes difficultés que celles mentionnées ci-dessus § 3.3. à propos du datif et du nominatif. Nous y reviendrons au § 5.

4.4. Les contenus de (d+e) font un ensemble qui s'oppose à (a) par son caractère défini, puis à (b+c) par sa substantivité. Reste l'opposition entre (d) et (e) eux-mêmes, une opposition qui nous retiendra aux pages suivantes.

Mann (1932 : 80) fournit une hypothèse qui nous semble intéressante. Il a vu que l'extraposition n'est possible que pour les substantifs déterminés[10]. Puis, dans les phrases 1. *Mbreti formon kabinetin e ri* « The king is forming the new cabinet » ; 2. *Mbreti e formon kabinetin e ri* « The king is forming the (said) cabinet », Mann voit une différence de renvoi au contexte : l'extraposition signifie qu'il avait déjà été question dudit cabinet.

M. H. Boissin, dans son article paru dans le *Bulletin* de 1950, accepte (p. 78) l'hypothèse de Mann ; il y ajoute sa propre terminologie, en appelant le substantif *kabinetin* simplement *déterminé*, tandis que l'extraposition *e ... kabinetin* est pour lui *surdéterminé*.

Nous croyons que MM. Mann et Boissin ont saisi ici quelque chose qui n'est pas loin de la vérité linguistique. Nous aussi, il nous semble qu'une fois représenté par le pronom atone *e*, l'objet *kabinetin* se trouve plus connu, plus défini, et de ce fait porte moins d'information.

La seule chose qui nous gêne dans la solution proposée c'est son caractère *ad hoc* : la « surdétermination » serait limitée à des substantifs à l'accusatif ; elle n'est donc pas une catégorie du simple substantif et qui peut l'accompagner dans toutes ses positions dans la phrase. Cela veut dire que les autres cas du substantif ne pourraient jamais être surdéterminés. En cela la « surdétermination » diffère complètement des modalités nominales : le nombre et la détermination simple. Si on ajoute le fait que même dans le cadre de l'accusatif, les substantifs régis par préposition ne peuvent non plus être « surdéterminés » (ci-dessus § 1), on est tenté de sortir le phénomène du cadre du syntagme nominal, pour en chercher la solution dans le lien entre le verbe, ou toute la phrase avec son contexte, et l'objet en question. En

10. Cf. note 5.

même temps, on se demandera si l'extraposition en question, limitée comme elle l'est à l'accusatif, ne fait pas partie d'un phénomène plus général dans la langue, qui a d'autres formes dans d'autres domaines.

Dans ses *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Hermann Paul a montré que dans chaque phrase on peut distinguer deux termes : 1. sujet psychologique, qui est la partie relativement mieux connue et sur laquelle on veut dire quelque chose ; 2. un *prédicat psychologique*, qui constitue le « message » vraiment nouveau dans la phrase, et qui est en vérité la raison d'être de cette dernière. Cette division en sujet et prédicat psychologiques est indépendante de celle traditionnelle en Europe depuis le XVIIIe siècle (Jellinek, 1913-14 : Bd. II § 602), entre *sujet* et *prédicat grammaticaux* ; en principe le sujet grammatical d'une phrase (« le nominatif du verbe ») peut très bien en être le prédicat psychologique.

En français, Charles Bally (1944 : § 32) a formulé une idée tout à fait semblable en parlant des *thème* et *propos* de chaque phrase. L'idée se retrouve chez plusieurs chercheurs, d'écoles linguistiques différentes (Sandmann, 1954). Elle a été particulièrement féconde dans l'école de Prague, depuis Mathesius (1929) jusqu'aux travaux de Daneš (1964, 1967), Firbas (1964, 1966) et autres. Dans les pays anglo-saxons on citera Hockett (1958 : 191ff.) et Halliday (1967-68) avec toujours de nouveaux termes[11]. Enfin Dahl (1969, en sommaire 1970) a voulu l'introduire, malgré Chomsky, à la grammaire transformationnelle.

Ces chercheurs ont montré également les différents moyens qu'utilisent les différentes langues pour marquer la prédicativité (parfois la non-prédicativité) de tel ou tel élément de la phrase. Les plus fréquents sont, semble-t-il, l'intensité vocale, l'intonation, l'ordre des mots, et certaines constructions spécialisées (p. ex. la « phrase coupée » en anglais et en français, type *C'est Pierre qui l'a pris*, etc.)[12].

11. Hockett a proposé les termes *topic* et *comment*. Ces termes ont été depuis employés par N. Chomsky dans un autre sens ; c'était également le sort de *thème* et *propos* dans N. Ruwet (1968 : 326), ce qui ne contribue rien à leur clarté. Dans ce qui suit nous emploierons *thème* et *propos* de Bally, même si nous préférons les formulations théoriques de H. Paul. Halliday, à la suite de Firbas, emploie *theme* et *rheme* mais aussi, pour un autre domaine, *given* et *new*, adoptés également par Lyons (1969 : § 8.1.2).

12. Cf. Damourette et Pichon (1911-1952 : § 1553) qui signalent la « mise

En revenant à notre extraposition, on peut — sans entrer dans l'ensemble des questions concernant la « prédication psychologique » en albanais — dire ceci : dans cette langue le verbe, transitif, accompagné de substantif à l'accusatif, forme normalement le propos de la phrase. L'objet direct constitue dans ce type de phrase une partie indispensable de l'information nouvelle qu'apporte le verbe. Or, comme propos ou comme partie d'un tel, l'objet direct n'est jamais repris par un pronom atone. C'est le cas du premier exemple : *Mbreti formon kabinetin e ri*[13], « Le roi forme le nouveau cabinet ». Ici ce sont les mots *kabinetin e ri* qui sont mis en relief, en contraste avec d'autres corps que le roi aurait pu former. Quand, au contraire, l'albanais veut exprimer la même idée en posant le verbe tout seul (ou toute autre partie sauf l'objet direct ; v. plus bas) comme propos — on a recours à l'extraposition : on représente l'objet direct par un court et faible pronom (ce dernier, par sa définition même, n'est jamais porteur de l'élément nouveau de la phrase) ; puis on le reprend par le substantif déterminé, plus ou moins connu de la situation ou du contexte[14]. C'est là le cas du deuxième exemple : *Mbreti e formon kabinetin e ri.* « Le roi le forme, le nouveau cabinet ». Ici c'est le verbe *formon* qui est mis en relief (en contraste, p. ex., avec d'autres actions éventuelles : disperser le cabinet, le changer, le renouveller, etc.).

Pour l'identification correcte du propos il faut, bien entendu, connaître le contexte de la phrase en question. Cela ne se fait comme il faut qu'en travaillant sur un texte continu[15].

Pour investiguer les détails de la prédication nous avons lu de façon ininterrompue notre corpus (v. ci-dessus § 0.3). Nous avons relevé 123 exemples de l'extraposition à l'objet direct, substantifs et propositions (ci-dessus § 2.33.2), qui se répartissent comme suit.

en vedette » (notre *propos*) du mot qui vient après *c'est-*. En anglais ce type de phrase, *cleft sentence,* est traité différemment par Jespersen (1909-1949 : t. VII § 4.6.8). Pour les deux langues voir H. J. Polotsky (1944 : 29-30, 58-62 et aussi 1962 : 415f., tous les deux parus récemment dans Polotsky 1971).

13. Les mots espacés constituent la partie forte de la phrase, c.-à-d. le propos ou une partie d'un tel.

14. C'est justement cette qualité de « connu » que M. Boissin a appelé « surdétermination ».

15. Les phrases isolées ne donnent rien à l'étude de la prédication psychologique. C'est d'ailleurs l'habitude de travailler sur de telles phrases qui empêche un grand nombre de linguistes de voir le besoin de cette sorte d'analyse.

4.41. Dans 57 cas, le propos (espacé dans les exemples) est le verbe lui-même (négation incluse).

4.41.1. L'objet est un substantif :

Beci 22.47 (note 96) *Studimet për historinë e gjuhës letrare kombëtare nuk i kemi përfshirë në këtë artikull.* [En parlant de la recherche sur la langue moderne, l'auteur ajoute :] « Les études sur l'histoire de la langue littéraire combattante, nous ne les avons pas incluses dans cet article. »

Gjata 420.23 *E sa para bën kultura jote, kur ti nuk e çmon dhe nuk e nderon njeriun e punës?!* ... [Le secrétaire du parti reproche à l'ingénieur son traitement des ouvriers.] « Et combien vaut ta culture, quand tu ne l'apprécies pas et tu ne l'honores pas, l'homme de travail? ...

Uruçi 550.26 *Ç'thotë, e do djalën?* [Le père, après avoir été informé que sa fille a été vue avec un certain garçon, s'enquiert auprès d'une amie de sa fille] « Qu'est-ce qu'elle dit, elle l'aime, le garçon? »[16].

4.41.2. Cas douteux :

Dans le texte d'Uruçi il y a trois autres exemples où nous n'avons pas pu décider sur la place du propos :

1. Uruçi 544.12 *Aleksi: — Po ti, zoti Zef, pse nuk e more gruan në mbrëmje?* [Le contexte pertinent manque : il s'agit d'un groupe d'amis (dont Zef), qui ont passé la soirée ensemble, et qui sont réunis à présent chez A., qui les traite ironiquement, sachant que l'un d'eux veut épouser sa fille] « A. : — Mais toi, Monsieur Zef, pourquoi tu ne l'as pas amenée, ta femme, à la soirée? » Le propos peut être soit *pse*, soit *nuk* ... *more*, soit *gruan*, soit enfin *në mbrëmje.*

2. Uruçi 545.20 Abdyli : — *Mos e ngre zërin!* [La discussion entre Aleksi et ses invités s'anime :] « Ne hausse pas la voix! » Selon notre sens linguistique, nous aurions pris *zërin* « la voix » comme propos. Mais la multitude des exemples cités ci-dessus § 4.41 nous enseigne que peut-être en albanais il

16. Les autres cas à verbe-propos sont : Beci 3.15, 16 ; 6.10-13 ; 11.14 ; 12.45 ; Gjata 411.19, 26, 35 ; 412.35 ; 414.25, 34 ; 415.33 ; 417.32, 43 ; 418.9 ; 419.28, 31, 35, 36, 42 ; 420.16, 17, 35 ; 423.10 ; 424.8 ; Uruçi 539.33, 37 ; 540.32 ; 541.30 ; 543.3 ; 544.30 ; 546.10 ; 547.35 ; 549.29 ; 550.26 ; 551.23 ; 552.23, 30, 37 ; 554.18.

existe dans cette expression un relief du verbe *ngre* (cf. Gjata 410.22 *Pastaj* E *ngriti* ZËRIN. « Puis il haussa la voix. »)

3. Uruçi 549.37 [Aleksi : — *Si e lije vajzën të shkonte andej këndej? ...*] *Pandora: — Ku i kishte mëntë?* [*Se mos do ta ruante Andoni ose unë?*] « [Aleksi : — Comment est-ce que tu la laissais, la fille, traîner par ci-par là? ...] Pandora : — Où avait-elle la tête? (ou bien : Où est-ce qu'elle l'avait, la tête?) [Est-ce que c'est moi qui devais la garder ou Andoni?] »

4.41.3. L'objet est une proposition : Gjata 413.3 E *ndjeu*, SE KISHTE PIRË JASHTË MASËS... « Il l'a bien senti qu'il avait bu outre mesure... »[17].

Uruçi 549.14 *Po ai* E *di* QË LENA ËSHTË ME BARRË? « Mais lui, est-ce qu'il le sait, que Lena est enceinte? »[18] Uruçi 548.31 [*... dua të bisedoj vetë me Aleksin!*] — E *di* Ç'DO TË THUASH. « [... je veux causer toute seule avec Aleksi!] — je sais bien ce que tu vas dire. »

Uruçi 547.3 E *di* ME CILIN E KAM PARË MBRËMË LENËN NË PARK? [Le prétendant à la main de Lena est choqué :] « Est-ce que tu sais avec qui je l'ai vu hier soir, Lena, dans le parc? »[19].

Le signifié de l'extraposition aux propositions complétives diffère un peu de celle aux substantifs, en ce qu'on a tendance dans la traduction de ne pas laisser le verbe en tant que propos nu, mais y ajouter une description qui le détermine : « Il a bien senti », « Il a bien compris », etc. Cela tient sans doute au caractère spécial des verbes de dire, comprendre, etc.

4.42. Dans 22 cas, le propos est le groupe formé par le verbe et un adverbe ou un syntagme prépositionnel.

4.42.1. L'objet est un substantif : Beci 4.12 [En parlant de l'étude historique de l'albanais] *Të gjitha këto* E *afruan* STUDIMIN E HISTORISË SË GJUHËS SHQIPE *më afër problemeve të kohës*, ... « Tout ça l'a approché, l'étude de l'histoire de la langue albanaise, plus près des problèmes de temps, ... »[20].

17. Les autres exemples avec *se* : Gjata 409.14 ; 412.38 ; 419.2 ; Uruçi 545.10 ; 550.38 ; 553.22.

18. Les autres exemples avec *që* : Gjata 410.39 ; 417.30 ; Uruçi 540.35 ; 545.6.

19. Un autre exemple : Uruçi 553.23.

20. Les autres cas : Beci 7.9, 37 ; 20.19 ; 21.20, 26 ; 23.32 ; 24.22 ; Gjata

4.42.2. L'objet est une proposition : Uruçi 545.34 [Discussion sur les opinions des ouvriers sur les « messieurs »] — *Ti* E *di shumë mirë* SI MENDOJNË ATA PËR NE.Toi tu sais très bien ce qu'ils pensent à notre sujet. » De même : Uruçi 553.43.

4.42.3. L'objet est le reflexif *vete* « -même » : Uruçi 546.2 ... *nuk* E *ndjeni* VETEN *mirë* ...? « ... vous ne vous sentez pas bien ...? ». De même : 546.9.

4.43. Dans 29 cas, le propos est un adverbe ou un groupe prépositionnel, ou une proposition adverbiale : Beci 7.38 *Të gjitha këto* I *vënë mjaft në dyshim* REZULTATET E ARRITURA NË KËTË VEPËR. « Tout cela met assez en question les résultats atteints dans cet ouvrage ».

Uruçi 547.37 [Le prétendant à la main de Lena accuse ironiquement son oncle à elle de n'avoir pas tout fait pour l'aider, malgré ses promesses] *Ti duhej t*A *bëje gjer në fund* PUNËN E KODOSHIT! ... « Toi, il fallait que tu le fasse jusqu'au bout, le travail de maquereau! ... »[21].

4.44. Un seul exemple où le pro«posest un objet indirect : Uruçi 541.5 [*Unë ja thashë sekretarit. E dëgjuat edhe ju.*] KËTË *po u*A *them të gjithëve*! « [Moi je l'ai dit au secrétaire. Vous aussi vous l'avez entendu.] Ca je le dis à tous! »

4.45. Un cas intéressant est Beci 3.26, où le propos semble être un adjectif qui détermine le complément de l'objet direct lui-même : *Ndërsa albanistika e huaj* I *përpunoi* PROBLEMET *e historisë së jashtme të shqipes* ... [... *gjuhësia shqiptare* ... *përpunoi problemet e historisë së brendshme të saj*,] « Tandis que l'albanistique étrangère s'est occupée des problèmes de l'histoire externe de l'albanais ... [... la linguistique albanaise ... s'est occupée des problèmes de son histoire interne,] ».

4.46. La dernière sorte de propos est celle de sujet grammatical, qui, constituant l'élément nouveau de la phrase, force

408.28 ; 409.4 ; 414.14 ; 415.36 ; 417.15 ; 418.20 ; 419.27 ; 420.19, 29. Uruçi 538.26 ; 547.28 ; 549.30.

21. Voir encore : Beci 17.21 ; Gjata 408.3 ; 410.36, 40 ; 411.20 ; 412.1, 31, 35, 37, 42 ; 413.4, 5 ; 414.13, 40 ; 415.41 ; 417.12, 37 ; 418.3, 6, 11, 27 ; Uruçi 547.3 ; 548.15, 23, 39 ; 552.21, 23.

l'objet direct à être « extraposé ». (8 exemples) : Gjata 412.18 [A la proposition de faire la propagande ouverte contre les communistes, un ingénieur répond :] — KËTË PUNË *më mirë tA bëjnë të tjerët, zoti Fullc... [Do të jetë më mirë sikur ne të veprojmë në fushën teknike]*. « Ce travail, il est mieux que les autres le fassent, monsieur Fullc ... [Ce sera mieux si nous, nous opérions sur le plan technique]. »

Uruçi 550.13 [La mère accuse le père d'avoir détruit les chances de leur fille, en chassant un prétendant. Le père répond :] ATË *do tA marrë këlyshi i shtëpisë së Abdylit, se për ndryshe...* « Celle-là, la prendra le petiot (c.-à-d. le neveu) de la maison d'Abdyl, car sinon... »[22].

4.47. Buchholz (1968 : § 6.3.1) dit que quand l'objet substantif précède le verbe, l'extraposition est obligatoire, à condition qu'il n'y ait pas de « contraste » (= mise en relief de l'objet?). A notre avis, la haute fréquence de l'extraposition à l'objet nominal précédant le verbe s'explique par ce que le début de la phrase est l'emplacement « préféré » du thème ; l'objet en tant que thème demande, on l'a vu au § 4.4, l'extraposition. Quant aux cas de contraste, où l'extraposition pourrait manquer, Buchholz n'en apporte aucun exemple ; notre corpus à nous n'en offre également aucun. Mais il peut bien s'agir d'un propos initial marqué, polémique, frappé d'une forte intensité vocale. De telles constructions, dont le signifié est comparable à celui de la « phrase coupée » en français (*C'est moi qui ...*) se retrouvent dans plusieurs langues (Barri, 1971 : § 67.22).

5. *Emploi des constructions pronominales.*

On a remarqué plus haut (§ 2.1) que les pronoms toniques, aux nominatif, datif et accusatif, ne se trouvent jamais (sauf après préposition, § 1) en dehors de l'extraposition avec les pronoms atones. Ceux-ci au contraire figurent très souvent tous seuls (§ 2.2). Numériquement, comparée à la multitude des pronoms atones (quelques dizaines par page, les 3 cas inclus) l'extraposition pronominale est très rare. Elle est assez rare également en comparaison avec l'extraposition substantivale : à l'accusatif, contre 145 exemples d'extraposition

22. Les autres 5 exemples : Gjata 412.28 ; 413.42 ; 415.40 ; 422.23 ; Uruçi 547.29, 36.

entre pronom atone et substantif (§§ 2.33.3 et 4.4), on n'a que 22 pronoms toniques en extraposition (voir liste § 2.1)[23].

Quel est donc le signifié spécifique de la forme tonique extraposée (p. ex. *më mua* « moi » en face de *më* « me »)? Qu'ajoute-t-elle aux catégories de « personne », « nombre » et « cas », transmises suffisamment par la forme atone?

Avant de répondre à cette question, il convient de se débarrasser de quelques exemples où la figuration de la forme tonique est conditionnée, p. ex. en tant qu'antécédent d'une proposition relative, une position que le pronom atone ne peut pas remplir : Uruçi 550.8-9 (2 exemples) : Andoni : — *Mendoj*E *mirë* KËTË *që po bën !* Aleksi : — *Ç't'*I *bëj* KËSAJ *që qan këtu !* « — Réfléchis bien sur ce que tu fais ! — Qu'est-ce que je fasse à celle qui pleure ici ! » De même : Gjata 420.7 ; 422.28 (cf. Buchholz 1968 : § 6.1.4).

Le même vaut pour l'« antécédent » pronominal d'un groupe prépositionnel : Uruçi 540.41 *Po unë* UA *kisha thënë* ATYRE *të partisë ...* « Mais moi je le leur avais dit, à ceux du parti ... ».

Un autre conditionnement est celui d'un groupe coordonné, en extraposition avec le pronom atone pluriel. Dans ce groupe la forme tonique doit figurer : Uruçi 544.2 KËTIJ *dhe* ANDONIT U *duhet gjetur nga një nuse.* « Il faut trouver pour celui-ci et pour Andon une femme à chacun. »

Est conditionnée enfin par la structure même de la phrase la figuration du relatif *i cili* « qui » ; à ce pronom s'ajoute obligatoirement, on l'a vu, la forme atone : Gjata 418.26 *Stavri*, TË CILIT JU *ankuan punëtorët ...* « Stavri, à qui les ouvriers se sont plaints ... ». De même : 415.35, Beci 22.12.

Quand elle n'est pas conditionnée, l'extraposition pronominale semble jouer deux rôles distincts que les grammaires rangent d'habitude sous le nom assez abusif d'« emphase »[24]. Ce caractère double est dû à ce que le syntagme en question se trouve en parallèle avec deux syntagmes nominaux (c'est-à-dire neutralise l'opposition entre ces deux syntagmes, au moins pour l'accusatif, voir § 4.4 ; aux nominatif et datif la neutralisation se trouve au substantif également) :

23. L'extraposition substantivale au nominatif et au datif étant obligatoire, les nombres suivants de ses occurences dans le corpus ne sont fournis qu'à titre d'indication. Datif : extr. pronominale 20 (voir liste § 2.1) — extr. substantivale 75 environ. Nominatif : extr. pron. 149 — extr. subst. 800 environ.

24. Haebler, 1965 : § 153, 155, 176 ; Camaj, 1969 : § 99 ; Mann, 1932 : 64.

(1) Le substantif objet direct sans extraposition, remplissant le rôle de propos.

(2) Le substantif en extraposition ; celui-ci est marqué comme thème.

Pour représenter (1), le pronom tonique est nécessaire (puisque le pronom atone n'est jamais propos). Il est accompagné obligatoirement, comme on l'a remarqué plus haut, par une forme atone ; on a donc extraposition. Ce qui obscurcit les choses est que pour représenter (2), on doit avoir également l'extraposition, car c'est cette construction qui fait de l'objet un thème (§ 4.4).

L'extraposition pronominale caractérise donc l'objet tantôt comme propos, tantôt comme thème. Dans le texte écrit rien ne les distingue ; dans l'albanais parlé il se peut bien que ce sont l'intensité vocale et l'intonation qui les séparent, comme c'est le cas en d'autres langues (Paul, 1909 : § 88).

5.1. Dans une partie des exemples, le pronom personnel extraposé est le propos de la phrase (accompagné ou non de *edhe* « aussi » ou *vetëm* « seulement », qui tendent à rendre leur déterminé propos). Nous en avons relevé une dizaine aux cas obliques ; au nominatif, où le pronom tonique est beaucoup plus fréquent (note 25), il y en a plus : Nominatif : Gjata 416.15 [Un ouvrier parle des écoles, qui, avant le régime communiste, n'étaient ouvertes qu'aux riches. Il continue :] *Dhe ne duhet të mësojmë* ... « Nous aussi il nous faut apprendre ... »

Gjata 422.17 [L'ingénieur responsable du pont ne laisse personne s'y approcher :] *Veç të lutem të largohesh nga ura. Këtu do të qëndroj vetëm unë.* « Seulement je te prie de t'éloigner du pont. Ici c'est seulement moi qui resterai. »

Uruçi 545.32 [Abdyli : — *Ndershmëria jonë nuk krahasohet mematëmtë harbutëve.*] Aleksi : — *Ti thua? Po ç'thonë ata?* « [— Notre honneur n'est pas comparable à celui des gens du peuple.] A. : — C'est toi qui le dis? Mais eux que disent-ils?[25] »

Accusatif : Gjata 412.24 [L'américain demande aux deux ingénieurs de saboter leur travail, mais ce n'est pas tout :]

25. Autres exemples au nominatif (liste assez complète) : Beci 21.33 ; Gjata 421.37 ; 422.9 ; 423.3, 5 ; Uruçi 537.31 ; 538.6, 13, 17, 23 ; 541.5 ; 542.35 ; 544.8, 40 ; 545.18, 32 (deux) ; etc.

Po përveç sabotimeve teknike ... duhet t'i ngjallni pakënaqësi edhe në punëtorët, t'i shtyni ata në grevë të përgjithshme, ... « Mais à part les sabotages techniques ... il faut que vous produisiez du mécontentement parmi les ouvriers aussi, que vous le poussiez eux à une grève continue, ... » Cf. aussi Beci 25.22 ; Uruçi 538.1 ; 550.11 ; 553.36 ; peut-être aussi 543.40.

Datif : Uruçi 545.18 [— *Më erdhi shumë rëndë.*] — *Pse? Rëndë duhet të më vijë mua! [Unë e kam çupë! ...]*. « [— Cela m'a beaucoup accablé.] — Pourquoi? C'est moi que ça devait accabler*!* [C'est moi le père! ...] »
Uruçi 550.28 [— *E do shumë. Unë i kam thënë se ai ...*] — *Ti të na kishe thënë neve më mirë!* « [— Elle l'aime beaucoup. Moi je lui ai dit que lui ...] — Ç'aurait été mieux si tu nous avais dit à nous! » Cf. de même Uruçi 538.5, peut-être aussi Gjata 410.23 (le contexte n'est pas décisif).

5.2. Dans nos autres exemples l'addition de la forme tonique caractérise le pronom en tant que thème marqué comme tel. C'est cette caractérisation que les grammaires appellent aussi « emphase », mais elle diffère beaucoup de l'emphase du propos. Ce qu'elle fait, c'est essentiellement accentuer l'opposition entre les différentes personnes. Dans plusieurs cas cette accentuation transmet des renseignements nécessaires au développement du récit ou du dialogue. Dans d'autres elle ajoute des nuances familières, affectives ou subjectives au texte. Ce dernier caractère des pronoms personnels a été signalé dans le style populaire de beaucoup de langues[26]. Pour l'albanais, langue plutôt populaire que littéraire, il est de règle. Il est souvent difficile d'extraire de façon satisfaisante tout le contenu émotionnel que porte l'extraposition car cela nécessite une très bonne connaissance du contexte narratif et social en général. Dans les exemples suivants on ne marquera pas le propos, qui peut être de toutes les sortes exemplifiées aux § 4.41ff.

26. Cf. p. ex. Hofmann, 1951 : 100 : « Die lebendige Rede neigt unter der Herrschaft der... affectischen Tonbewegung..., durch Setzung der 1. und 2. Personen auch über die Grenzen einen bewussten oder unbewussten Gegensatz hinaus das alles beherrschende Verhältnis der Gesprächspersonen zu unterstreichen... » Ces constatations sur le nominatif sont vraies pour les autres cas aussi. Cf. Mirambel, 1949 : 94-95. Pour toute la question des fonctions « expressives » de la langue voir aussi les distinctions de K. Bühler, reprises par N. S. Troubetzkoy, 1949 : 16 ff.

5.21. Le pronom comme thème marqué :

Nominatif : Uruçi 544.25 [La phrase ne dépend d'aucun contexte précédent. Ainsi le pronom *ti* fournit à lui seul le thème sur lequel la question ironique est construite :] *Po* TI *kur do të filloSH të punoSH?* « Mais quant à toi, quand est-ce que tu vas commencer à travailler? », etc.

Cas obliques : Uruçi 552.39 [*Ç'kemi bërë ne dhe ç'po bëjnë ata!*] KËTË E *keni menduar ndonjëherë?* « [Qu'avons-nous fait, nous, en comparaison avec ceux-là?!] Ça, y avez-vous jamais pensé? » Cf. aussi Gjata 412.28 ; 414.33 ; 417.37 ; 419.37 ; 423.10.

5.22. Un surton affectif qui peut s'ajouter au thème est celui qu'on peut traduire par « Quant à moi, au moins ... (je n'ose rien dire des autres ...) ». Cette nuance se rencontre surtout dans la première personne :

Nominatif : Gjata 411.4 *Kur filloi lufta* UNË *ishA i sigurt se do të shpëtonim një herë e përgjithmonë.* [*Po s'dolli ashtu si menduam*]. « Quand le combat a commencé, moi, de toute façon, j'étais sûr que nous en sortirions une fois pour toujours. [Mais ce n'est pas terminé comme je le croyais.] », etc.

Cas obliques : Uruçi 548.10 *Sigurisht, xhanëm,* MUA *nuk* MË *preokupon* ... « Certainement, ma chère, moi ça ne me préoccupe pas ... » Cf. aussi 538.36 ; 550.6 ; Gjata 417.34[27].

5.23. Aux précédents peut se mêler l'opposition entre les personnes (ici nominatif et accusatif) : Uruçi 547.10 UNË *dI vetëm se* ATA I *kam parë disa herë bashkë dhe se* TI, *më duket,* MË *mbaN* MUA *me fjalë* ... « Moi je sais seulement que eux, je les ai vus ensemble plusieurs fois et que toi, il me semble, tu me tiens par des mots ... » Les autres cas obliques : Gjata 420.22 ; Uruçi 539.8 ; 545.35 ; 547.9 ; peut-être aussi 541.1.

5.24. Parfois l'emploi du pronom tonique revêt une nuance méprisante :

Nominatif : Uruçi 538.12 [*Nuk më pëlqen, kur më mëson!*] *Mos u bëJ gjykatës* TI *!* « [Je n'aime pas, quand tu m'apprends!] Ne deviens pas juge, toi! », etc.

27. Nous ne nous occupons ici que d'extraposition entre pronoms du même cas, laissant de côté le phénomène de la « prolepse » du nominatif (qui, par son signifié, en est assez proche) : Gjata 417.35 NE NA *vete djersa në fund të kurrizit...* « Nous, la sueur nous descend jusqu'au bout du dos... » Pour un autre type d'extraposition, cf. Uruçi 553.43.

Cas obliques : Uruçi 545.10 [*Po ti e di se*] *si* NA *konsiderojnë* NE ... « [Mais toi tu le sais] comment on nous considère, nous autres ... » De même : 547.16, 31 ; 549.16 ; 550.13 ; Gjata 410.22.

6. *Conclusion.*

Le phénomène des pronoms atones et toniques parallèles est attesté dans plusieurs langues, entre autres le français. Dans les Balkans, cette dualité (à l'accusatif et au datif) semble universelle : le grec (Mirambel 1949 : 92-95), le bulgare (Beaulieux et Mladenov, 1950 : 80-82), le roumain (Nandriş, 1966 : 71-77) et le serbo-croate (A. et M. Popović, 1969 : 41-42) le connaissent d'une façon qui rappelle beaucoup l'albanais (Sandfeld, 1930 : 13, 192-193). Il serait intéressant de rechercher l'usage exact de chacune de ces langues et de le comparer à ceux des autres ; car l'existence de deux séries de pronoms n'assure pas encore le même emploi. Par exemple, pour le dialecte néo-grec de la Cappadoce nous avons pu constater (Barri, 1971 : 292ff.) la même opposition de thème-propos que celle qu'on vient de voir au § 4.4. Mais le manque du génitif-datif adverbal dans ce dialecte et d'autres détails y forment un système syntaxique des pronoms assez différent de celui de l'albanais.

Nimrod BARRI.

Département de Linguistique
Université hébraïque
Jérusalem. Israël.

Références

Ch. Bally, 1944 : *Linguistique générale et linguistique française* (2e éd. = 3e éd. 1950), Berne : A. Francke.

N. Barri (Braginski), 1971 : *Essai de syntaxe structurale du dialecte néo-grec de Cappadoce* (thèse dactylographiée de doctorat d'université, Paris-Sorbonne), 453 pp.

L. Beaulieux et St. Mladenov, 1950 : *Grammaire de la langue bulgare* (2e éd.), Paris : Institut d'Études Slaves, XII+409 pp.

B. Beci, 1970 : ' Realizime të gjuhësisë shqiptare në studimin e historisë së gjuhës shqipe gjatë këtyre 25 vjetve ', *Studime Filologjike* XXIV (VII) 3-25.

H. Boissin, 1950 : ' Formes nominales déterminées et indéterminées en albanais '. *BSL* XXXXV, 69-81.

O. Buchholz, 1968 : ' Zur Frage der Verdoppelung der Objekte im Albanischen ', *Actes du premier Congrès international des études balkaniques et sud-est européennes.* Sofia : Académie bulgare. Vol. IV, *Linguistique,* 711-24.

M. Camaj, 1969 : *Lehrbuch der albanischen Sprache,* Wiesbaden : Harrassowitz, 136 pp.

Ö. Dahl, 1969 : *Topic and Comment: A Study in Russian and General Transformational Grammar.* Göteborg : Almqvist et Wiksell, 53 pp.

— 1970 : *Studies in Russian and General Transformational Grammar* (Sommaire de 5 études, entre autres Dahl 1969). Göteborg : Elanders, 14 pp.

F. Daneš, 1964 : ' A Three Level Approach to Syntax ', *Travaux du Cercle Linguistique de Prague,* N. S. 1, 225-240.

— 1967 : ' Order of Elements and Sentence Intonation ', *To Honour R. Jakobson.* The Hague : Mouton, 499-512. Réimprimé dans Bolinger (ed.), 1972 : *Intonation.* Selected Writings. Penguin Books, 216-232.

J. Damourette et E. Pichon, 1911-1952 : *Des mots à la pensée.* 8 tomes. Paris : d'Artrey.

Sh. Demiraj, 1970 : *Gramatika E Gjuhës Shqipe.* Tiranë : Shtëpia Botuese e Librit Shkollor, 260 pp.

N. Drizari, 1947 : *Spoken and Written Albanian,* A Practical Handbook (Second printing 1959). New York : F. Ungar, xviii+188 pp.

J. Firbas, 1964 : ' On defining the Theme in Functional Sentence Analysis ', *TCLP* N. S. 1, 267-280.

— 1966 : ' Non Thematic Subjects in Contemporary English ', *TCLP* N. S. 2, 239-256.

F. Gjata, 1959 : ' Këneta ', *Antologji e Letërsisë Shqipe të Realizmit Socialist* (për klasën XI) Tiranë : Shtëpia Botuese e Librit Shkollor, 1969, 408-424.

C. Haebler, 1965 : *Grammatik der albanischen Mundart von Salamis,* Wiesbaden : Harrassowitz, 178 pp.

M. A. K. Halliday, 1967-1968 : ' Notes on Transitivity and Theme in English ', *Journal of Linguistics* 3 (1967), 37-81, 199-244 ; 4 (1968), 179-215.

Ch. F. Hockett, 1958 : *A Course in Modern Linguistics.* New York : Macmillan, 621 pp.

J. B. Hofmann, 1951 : *Lateinische Umgangssprache.* 3. Auflage. Heidelberg : C. Winter, xiv+252 pp.

M. H. Jellinek, 1913-1914 : *Geschichte der Neuhochdeutschen Grammatik.* Heidelberg : C. Winter, 2 Bde., 392, 504 pp.

O. Jespersen, 1909-1949 : *Modern English Grammar.* London : George Allen and Unwin, and Copenhagen : Munksgaard. 7 tomes.

J. Lyons, 1969 : *Introduction to Theoretical Linguistics.* Cambridge University Press, 519 pp.

S. E. Mann, 1932 : *A Short Albanian Grammar,* London : Nutt, 198 pp.

V. Mathesius, 1929 : ' Zur Satzperspektive im modernen Englisch ', *Archiv für das Studium der Neueren Sprachen und Literaturen* 84, 202-210.

A. Mirambel, 1949 : *Grammaire du grec moderne.* Paris : Klincksieck, xxiii+243 pp.

G. Nandriş, 1966 : *Colloquial Rumanian* (5th impression, identical with the 4th). London : Routledge and Kegan Paul, xx+352 pp.

H. Paul, 1909 : *Prinzipien der Sprachgeschichte*, 4. Aufl. Halle : Niemeyer, xiv+428 pp.

H. J. Polotsky, 1944 : *Études de syntaxe copte*. Le Caire : Publication de la Société d'Archéologie Copte, 104 pp.

— 1962 : ' Cleft Sentence und Nominalsatz im koptischen ', *Orientalia* 31, 413-30.

— 1971 : *Collected Papers*. Jerusalem : Magnes Press of the Hebrew University, 724 pp.

A. et M. Popović, 1969 : *Manuel pratique de langue serbo-croate*. Paris : Klincksieck, viii+177 pp.

N. Ruwet, 1968 : *Introduction à la grammaire générative* (2e éd.). Paris : Plon, 452 pp.

K. Sandfeld, 1930 : *Linguistique balkanique*. Paris : Klincksieck (n. t. 1968), 242 pp.

M. Sandmann, 1954 : *Subject and Predicate*. Edinbourg University Press.

N. Troubetzkoy, 1949 : *Principes de phonologie* (trad. de *Grundzüge der Phonologie* 1939), Paris : Klincksieck (Réimpression 1964), xxxiv+396 pp.

I. Uruçi (sans date) ' Doktor Aleksi ', *Antologji e letërsisë Shqipe të Realizmit Socialist* (për klasën XI) Tiranë : Shtëpia Botuese e Librit Shkollor, 1969, 537-554.